

Fiche sur le secteur de la protection sociale au Moyen-Orient et Afrique du Nord

Le programme sur la protection sociale dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) couvre un large éventail de politiques et de thématiques qui ont pour objectif de mieux gérer les risques. Il s'agit notamment de : i) stratégies de **prévention** qui visent à réformer le marché du travail en réduisant sa segmentation (par le biais de l'adoption de mesures spécifiques pour réduire l'emploi informel, faciliter la transition de l'école à la vie active, accroître l'efficacité des politiques d'intervention directe sur le marché du travail et améliorer les résultats des migrations de main d'œuvre) ; ii) stratégies d'**atténuation** portant sur l'assurance sociale (retraites, assurance chômage, pensions d'invalidité) ; iii) stratégies d'**adaptation**, avec la mise en place de filets de protection sociale – conditionnels ou non (programmes spécifiques à l'intention des jeunes, protection de l'enfant et aide sociale). Les interventions stratégiques présentées ci-dessous visent à résoudre les difficultés que connaît la région, et répondent aux demandes formulées par les autorités des pays clients.

Employabilité : Comment créer plus d'emplois et des emplois de meilleure qualité ?

La création insuffisante d'emplois de qualité, la faible participation à l'activité économique et les forts taux de chômage sont des sources de préoccupation majeures pour les responsables politiques dans la région MENA. Le manque de création d'emplois, et surtout d'emplois de qualité, a empêché que la croissance économique soutenue de ces dix dernières années soit largement partagée et ne se traduise concrètement par une réduction de la pauvreté. Les marchés de l'emploi dans les pays de la région sont traditionnellement caractérisés par des secteurs publics importants (malgré un ralentissement de la croissance annuelle du secteur public, qui est passée de 12 % dans les années 90 à environ 3 % au début des années 2000), une économie informelle étendue et en essor offrant des emplois de faible qualité et à faible valeur ajoutée (les estimations indiquent que 67 % de la population active appartient au secteur informel et ne produit que 27 % du PIB) et le faible niveau des créations d'emplois de qualité et à forte valeur ajoutée. La région MENA enregistre des taux d'emploi relativement bas (46 % par rapport à une moyenne mondiale de 60 % en 2008), qui s'expliquent principalement par le faible taux de participation des femmes à la vie active (30,8 % en 2008). Malgré une baisse de 14,1 % à 10 % entre 2002 et 2007, le taux de chômage de la région MENA demeure le plus élevé du monde en raison de la croissance rapide de la population en âge de travailler (qui s'est située à 3 % sur la période 2000-2005), et touche de manière disproportionnée les jeunes et les diplômés qui entrent sur le marché du travail. La faible qualité et l'insuffisance des emplois menacent également la cohésion sociale et la sécurité, particulièrement dans une région où nombre de jeunes chômeurs peuvent se sentir désabusés quant à leur capacité à contribuer activement à l'activité économique.

L'objectif du programme sur l'employabilité dans la région MENA est d'améliorer les résultats en matière de création d'emplois et de qualité des emplois grâce à des travaux d'analyse et des activités opérationnelles axées sur trois axes : la demande (création d'emplois de qualité), l'offre (offre des compétences requises par le marché) et les marchés du travail (intermédiation efficace de la demande et de l'offre d'emplois par les institutions). Nos interventions visent non seulement les marchés nationaux mais elles s'attachent également à promouvoir l'employabilité sur les marchés du travail internationaux et régionaux par le biais d'une meilleure gestion des migrations de main d'œuvre.

Sur le plan de l'analyse, les études approfondies que nous consacrons au marché du travail permettent aux pays d'identifier les facteurs fondamentaux qui freinent la création d'emplois, sous l'angle du cadre macroéconomique, du climat de l'investissement, des politiques du marché de l'emploi, de l'éducation et de la protection sociale. La nouvelle publication phare sur l'employabilité dans la région MENA, qui consolide les données issues des services de conseils fournis par le passé, innove aussi en éclairant les problèmes du marché du travail et ses segmentations, en identifiant leurs causes, en proposant des options de réformes concrètes et en stimulant le dialogue par le biais d'un ensemble de consultations structurées et des activités de diffusion à l'échelle régionale. Les interventions opérationnelles, quant à elles, comprennent notamment la conduite et l'évaluation de programmes pour l'emploi des jeunes (Tunisie, Syrie, Égypte, Yémen) et des opérations pilotes planifiées dans le domaine de la gestion des migrations de main d'œuvre (Tunisie, Égypte, Émirats arabes unis). Toutes les interventions s'efforcent

d'inclure une évaluation et un suivi rigoureux. De telles évaluations sont fondamentales pour guider la prise de décision concernant le déploiement des interventions ou leurs redéfinitions éventuelles et pour constituer, à partir de ces expériences, une somme de connaissances sur les meilleures pratiques.

Filets de protection sociale : Protéger les populations pauvres et vulnérables et augmenter leurs capacités

Les filets de protection sociale sont essentiels au bon fonctionnement de l'économie en ce qu'ils permettent de rendre possibles des investissements dans le capital humain, de gérer les risques des ménages et de promouvoir l'équité. Les pays de la région MENA consacrent d'importantes sommes d'argent au financement de filets de protection sociale. Toutefois, il s'agit souvent d'aides non ciblées qui s'avèrent inefficaces, privilégient les classes riches et peuvent représenter d'importantes contraintes budgétaires en période de crise. La médiocrité des résultats sur le plan du développement humain et la crise récente révèlent d'importantes vulnérabilités. Par exemple, la flambée des prix des produits pétroliers et des denrées alimentaires survenue en 2008 a mis en évidence le coût budgétaire et les obligations conditionnelles liés à la politique de subvention, mais aussi la vulnérabilité des pauvres et les conséquences découlant des chocs (vente de biens, retrait des enfants de l'école, migrations mal organisées, malnutrition chez les enfants). Quelques pays de la région (Cisjordanie et Gaza, Yémen) ont déjà commencé à réformer leurs filets de protection sociale afin qu'ils soient plus efficaces et qu'ils permettent d'obtenir de meilleurs résultats. Grâce à leurs réformes, ces pays ont été en mesure de répondre promptement et efficacement aux crises les plus récentes en procédant au déploiement rapide de programmes adaptés. La situation actuelle appelle à une plus vaste réforme afin d'investir dans le capital humain de la région MENA par le biais de filets de protection sociale productifs et efficaces.

Aussi, dans le but de mettre en place des filets de protection sociale rationnels, efficaces et durables, nos interventions dans la région MENA se concentrent sur trois axes : i) améliorer les mécanismes de ciblage et d'incitation des programmes existants afin de garantir une meilleure équité et des effets plus tangibles ; ii) développer les capacités institutionnelles pour assurer une meilleure administration et une meilleure gouvernance ; iii) hiérarchiser les besoins sociaux de manière à garantir la stabilité des finances publiques. Les filets de protection sociale visent non seulement à assurer une protection contre les risques, mais peuvent aussi intégrer des incitations à investir dans le capital humain, par exemple à travers la santé et l'éducation des enfants ainsi que la formation des jeunes faisant leur entrée sur le marché de l'emploi. Des approches innovantes sont également promues, à l'image des Fonds sociaux qui permettent aux communautés d'affecter les dépenses sociales selon leurs propres priorités (comme au Yémen par exemple).

Sur le plan de l'analyse, une étude sur les filets de protection sociale, qui a été récemment lancée à l'échelle régionale, permettra de répertorier les expériences actuellement prometteuses, d'identifier les nouvelles difficultés auxquelles les populations pauvres et vulnérables de la région sont confrontées, et d'examiner d'autres aspects importants des filets de protection sociale qui ont été peu étudiés jusqu'ici, tels que les transferts d'argent informels (la zakat par exemple). D'un point de vue opérationnel, parmi les activités récentes figurent des programmes mis en œuvre en Cisjordanie et à Gaza (programme national palestinien de transferts en espèces), au Yémen et à Djibouti (avec un programme innovant de « nourriture contre travail »).

Systèmes de sécurité sociale : s'assurer contre les risques

Tous les pays de la région ont mis en place des systèmes de retraite par répartition à prestations définies et un certain nombre d'entre eux ont un système d'assurance maladie. Toutefois, la couverture de la sécurité sociale est limitée (seulement 33 % de la population dans la région MENA est couverte par un régime de retraite obligatoire). De plus, les prestations sont généralement considérables et favorisent souvent les bénéficiaires plus nantis aux dépens des plus pauvres, avec des règles incitant bien souvent à la fraude. L'intégration croissante des économies des pays de la région MENA dans l'économie mondiale a imposé en outre des réaffectations importantes de ressources entre les différents secteurs et la restructuration des entreprises publiques. Ces changements ont fait de l'assurance chômage un volet

de plus en plus important de la sécurité sociale et une condition préalable pour amorcer un dialogue national en vue de réformer la réglementation du marché de l'emploi. Des régimes de retraite efficaces et des systèmes d'assurance chômage fonctionnels sont d'importants facteurs de dynamisme des marchés de l'emploi et, *in fine*, de croissance.

Le dialogue se concentre sur la réforme des régimes actuels de retraite (par répartition et à prestations définies) afin d'améliorer leur viabilité financière et de les rendre plus équitables. Ces interventions visent à i) réduire la trop grande générosité des régimes ; ii) faciliter la mobilité de la main d'œuvre entre les secteurs ; iii) uniformiser les allocations et les critères d'admissibilité ; et iv) soutenir l'élaboration d'un cadre réglementaire favorisant l'émergence de régimes de retraite complémentaire basés sur l'adhésion volontaire. Il s'agit également de revoir la conception des systèmes afin qu'entreprises et particuliers soient davantage incités à intégrer le secteur formel et les régimes de sécurité sociale. Dans la mesure du possible, les réformes s'efforcent d'adopter une approche globale couvrant l'assurance retraite, l'assurance chômage et l'assurance maladie. La Banque mondiale a notamment accompagné les efforts techniques qui ont permis l'adoption récente de réformes dans des pays tels que la Jordanie et l'Égypte.

Tous les montants sont en équivalents de dollars US

Septembre 2010

Pour plus d'informations, veuillez contacter:
Najat Yamouri, nyamouri@worldbank.org